UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
DE LA SORBONNE

PRÉPARATION ESTIVALE 2024 À L'EXAMEN D'ENTRÉE AU CRFPA

PLANNING PRÉVISIONNEL

Dernière mise à jour : 07/02/2024

Le présent planning est communiqué à titre purement indicatif. Il est encore susceptible, à ce stade, d'être modifié de façon substantielle !

Les activités affichées sur fond bleu font partie exclusivement de la formule Renforcée et ne sont donc pas accessibles aux étudiants ayant choisi la formule Essentielle.

Deux à six semaines après votre inscription(*)	Expédition des manuels de cours conçus par l'IEJ pour préparer les épreuves de droit des obligations, de spécialité et de procédure du CRFPA *(*) Les étudiants s'étant inscrits au moins trois semaines avant la publication de la 6e édition de nos manuels recevront les manuels dès leur publication, les autres les recevront deux à six semaines après leur inscription.*
Lundi 13 mai	Mise en ligne du programme de révision pour chaque matière
Mercredi 12 juin	Ouverture de la plateforme pédagogique de la prépa d'été
Jeudi 13 juin	Accès à toutes les vidéos de cours de la prépa CRFPA annuelle de l'IEJ (pour les étudiants extérieurs à l'IEJ de Paris 1)
Jeudi 13 juin de 14h à 15h	Présentation du programme de la prépa et conseils pour préparer l'examen pendant l'été, séance de questions/réponses
Jeudi 13 juin de 15h30 à 18h	Conférence de méthodologie du cas pratique
Vendredi 14 juin de 14h à 18h	Conférence de méthodologie note de synthèse
Du samedi 15 au vendredi 21 juin	Galops d'essai n° 1 (GE1) : ces premiers galops ont pour finalité de vous permettre de faire un bilan de votre niveau, tant sur le fond que sur la méthode, au début de la préparation et ainsi d'identifier vos points faibles sur lesquels vous devrez axer votre travail de préparation. Nous vous conseillons donc, dans la mesure du possible, de composer dans les

	conditions réelles d'examen, raison pour laquelle nous n'avons prévu aucune autre activité pédagogique au cours de cette semaine afin que vous puissiez vous concentrer sur ces épreuves et, si vous le souhaitez, suivre le calendrier officiel des épreuves : 1er jour (note de synthèse), 2e jour (obligations), 3e jour (spécialité) et 4e jour (procédure). La fatigue accumulée au fil des épreuves est aussi un élément qu'il faut apprendre à gérer.
Mercredi 19 juin	Mise en ligne du fascicule de révision au format PDF (fondé sur les manuels de cours et synchronisé avec les galops thématisés nos 2 à 7 et avec les séminaires de révision) et synthétisant l'actualité des douze derniers mois
Lundi 24 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h30	Conférence d'actualisation en droit des obligations (5h30)
Mardi 25 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h30	Conférence d'actualisation en droit des obligations (5h30)
Mercredi 26 juin de 9h à 12h30	Conférence d'actualisation en droit des obligations (3h30)
Jeudi 27 juin de 9h à 12h30	Conférence d'actualisation en droit des obligations (3h30)
Vendredi 28 juin de 9h à 13h	Conférence d'actualisation des matières de spécialité (4h)
Lundi 1er juillet de 9h à 13h	Conférence d'actualisation des matières de spécialité (4h)
Mardi 2 juillet de 9h à 12h	Conférence d'actualisation des matières de procédure (3h)
Mercredi 3 juillet de 9h à 12h	Conférence d'actualisation des matières de procédure (3h)
Jeudi 4 juillet de 9h à 12h	Conférence de méthodologie-correction du GE1 de note de synthèse (3h)
Jeudi 4 juillet de 14h à 16h	Conférence de méthodologie-correction du GE1 de droit des obligations (2h)
Vendredi 5 juillet de 10h à 12h	Conférences de méthodologie-correction du GE1 de l'épreuve de spécialité (2h)
Vendredi 5 juillet de 14h à 16h	Conférences de méthodologie-correction du GE1 de l'épreuve de procédure (2h)
Du samedi 6 au vendredi 12 juillet	Galops d'essai n° 2 (GE2) (n'oubliez pas, chaque semaine, en plus des galops, de réviser en autonomie les parties des manuels de cours signalées dans les programmes de révision ; si vous avez des questions, vous pouvez utiliser les forums à votre disposition et les étudiants inscrits à la formule Renforcée peuvent, en outre, profiter des séminaires pour poser leurs questions ;

	n'hésitez pas à prendre de l'avance en commençant vos révisions dès réception des manuels, car les programmes des différentes épreuves sont vastes et denses). Portez attention à l'heure limite de dépôt des copies.
Du samedi 13 au vendredi 19 juillet	Galops d'essai n° 3 (GE3)
Du lundi 15 au mercredi 17 juillet	Séminaires de révision n° 1 (portant sur le programme de la semaine 1 de révision et sur le corrigé du GE2)
Du samedi 20 au vendredi 26 juillet	Galops d'essai n° 4 (GE4)
Du lundi 22 au mercredi 24 juillet	Séminaires de révision n° 2 (portant sur le programme de la semaine 2 de révision et sur le corrigé du GE3)
Du samedi 27 juillet au vendredi 2 août	Galops d'essai n° 5 (GE5)
Du lundi 29 au mercredi 31 juillet	Séminaires de révision n° 3 (portant sur le programme de la semaine 3 de révision et sur le corrigé du GE4)
Du samedi 3 au vendredi 9 août	Galops d'essai n° 6 (GE6)
Du lundi 5 au mercredi 7 août	Séminaires de révision n° 4 (portant sur le programme de la semaine 4 de révision et sur le corrigé du GE5)
Du samedi 10 au vendredi 16 août	Galops d'essai n° 7 (GE7)
Du lundi 12 mercredi 14 août	Séminaires de révision n° 5 (portant sur le programme de la semaine 5 de révision et sur le corrigé du GE6)
Du samedi 17 au vendredi 23 août	Galop d'essai n° 8 dans toutes les matières (GE 8)
Du lundi 19 août au mercredi 21 août	Séminaires de révision n° 6 (portant sur le corrigé du GE7)
Du lundi 1er juillet au vendredi 30 août	Possibilité de poser vos questions aux enseignants sur les forums pendant toute la durée de la prépa (à partir de la fin des conférences d'actualisation et jusqu'à quelques jours avant le début des épreuves)